



Qui a encaissé mon chèque ?

Par **ptitbou3**, le **28/03/2011** à **21:43**

Bonjour,rnrnVoilà, ça fait maintenant depuis Mai 2010 que mon problème dure.rnUn agent EDF vient chez nous pour couper le compteur, suite retard règlement de notre facture, ma belle mère étant présente ce jour là chez nous, fait un chèque a son nom a l'agent en le mettant a l'ordre de EDF.rnDepuis ce chèque n'a pas été crédité sur notre facture ni sur celle de ma belle mère.rnNous avons demandé la copie du chèque a la banque, l'ordre n'a pas été modifié, mais nous ne savons pas qui l'a encaissé et là nous ne savons plus quoi faire, devons nous porter plainte? pouvons nous savoir sur quel compte ce chèque a été crédité?rnMerci de m'aider.rnrnCordialement.

Par **Marion2**, le **29/03/2011** à **08:08**

La Banque doit savoir sur quel compte a été crédité ce chèque !

Par **mimi493**, le **29/03/2011** à **14:49**

La banque fournit la copie du chèque recto-verso, et au verso, il y a la mention du compte.

Par **ptitbou3**, le **30/03/2011** à **21:09**

Bonsoir,rnrnJ'irais dès que possible voir la banque.rnMerci pour vos

réponses.rnrnCordialement.

Par **francis050350**, le **01/04/2011** à **11:00**

Bonjour , vous devriez clarifier , votre question . le chèque a été rédigé par votre mère à l'ordre d'EDF ?
Ce chèque a-t-il été DEBITE de son compte ?
Si oui , simplement que votre mère demande à sa banque la copie rect verso du chèque , vous saurez ainsi qui l'a encaissé.
(Attention une telle demande à une banque occasionne des frais : lui demander le cout.
Si le chèque n'a pas été débité , il n'y a aucun problème (pas signé ?)